

## SOMMAIRE

### A LA UNE

- Entrer dans le sup après le bac, rentrée 2020
- Après le bac pro, rentrée 2020

### FORMATIONS & DIPLÔMES

- L'état de l'École
- Créations de diplômes
- Le site secondes premières 2019-2020 est ouvert

### BREVES DU SUP

- L'état de l'enseignement supérieur 2019
- Parcoursup 2020, le calendrier
- Réforme des études médicales
- Panorama de l'enseignement supérieur
- Journées portes ouvertes de l'enseignement supérieur
- Ateliers Canopé : L'après bac - spécial parents et spécial enseignants

### ÉCONOMIE

- Filière automobile en Hauts-de-France
- L'industrie automobile en France
- Situation de l'emploi régional
- Insertion professionnelle des jeunes
- Penser ensemble les métiers au futur

### ONISEP INFOS

- Onisep services et le kiosque en CDI
- La librairie Onisep

Pour recevoir cette lettre directement dans votre boîte mail, laissez nous votre adresse mel, votre nom, profession et lieu d'exercice sur [newsletter59@onisep.fr](mailto:newsletter59@onisep.fr)

 @Onisep Lille

 Onisep Lille

Suivez-nous sur Facebook et Twitter



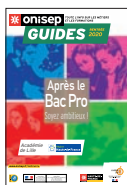
## A LA UNE



### ■ ENTRER DANS LE SUP APRÈS LE BAC, RENTRÉE 2020

Ce guide s'adresse aux lycéens de Terminale de l'académie de Lille. Il a pour objectif de les aider à préparer leur projet d'orientation postbac. Il présente l'ensemble de l'information utile pour construire son parcours de formation dans l'académie de Lille. Distribué courant décembre aux élèves de terminale générale et technologique.

En savoir plus



### ■ APRÈS LE BAC PRO, RENTRÉE 2020.

De plus en plus de bacheliers professionnels poursuivent leurs études en préparant un BTS. L'académie de Lille veut améliorer et encourager l'accès et l'orientation en BTS des bacheliers professionnels désirant continuer leurs études. Ce guide a été élaboré conjointement par les délégations Onisep d'Amiens et de Lille. Il présente les différents parcours possibles après le bac pro : insertion professionnelle, poursuite d'études, statut scolaire et alternance

En savoir plus

## FORMATIONS & DIPLÔMES

### ■ L'ÉTAT DE L'ÉCOLE



L'état de l'École présente une synthèse d'indicateurs statistiques utiles pour analyser notre système éducatif et pour apprécier les politiques publiques mises en oeuvre.

L'état de l'École présente une analyse globale

du système éducatif fondée sur des indicateurs pérennes, en décrivant les principales évolutions et tendances et en apportant notamment l'éclairage des comparaisons internationales et territoriales.

En savoir plus

### ■ CRÉATION DE DIPLÔMES

Création du CAP Equipier polyvalent du commerce. 1<sup>ère</sup> session 2022

Abrogation des CAP :

- Employé de commerce multi-spécialités
- Employé de vente spécialisé, option A Produits alimentaires, option B Produits d'équipement courant, option C Services à la clientèle, option D Produits de librairie-papeterie-presse.
- Vendeur-magasinier en pièces de rechange et équipements automobiles

Dernière session 2021.

Source : A du 29.10. 2019 JO 21.11.2019

Création du CAP Production et service en restaurations (rapide, collective, cafétéria ). 1<sup>ère</sup> session 2022

Abrogation du CAP Agent polyvalent de restauration. Dernière session 2021.

Source : A. 29.10.2019 - JO 26.11.2019

### ■ LE SITE SECONDES PREMIÈRES 2019-2020 EST OUVERT



Cette année le site aborde la classe de première avec notamment l'ajout dans l'arborescence en étape 1 :

- d'une infographie présentant le tronc commun, les enseignements de spécialité et les options pour la 1<sup>ère</sup> en voie générale et en voie technologique ;
- des étapes clés en 1<sup>ère</sup> sous la forme d'un calendrier (semaines de l'orientation, contrôle continu, épreuves anticipées au bac, conseils de classe et choix des enseignements de spécialité).

En savoir plus

## BRÈVES DU SUP'

### ■ L'ÉTAT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION 2019

Cet ouvrage présente le système français d'enseignement supérieur et de recherche. Il décrit le système à partir de divers éléments : graphiques, tableaux illustratifs, commentaires et données de synthèse.

L'état de l'enseignement supérieur et de la recherche met en perspective la situation française avec celle des leaders mondiaux.

Dans cette édition, les thématiques de l'orientation post-bac, de l'entrée dans l'enseignement supérieur et de la réussite au cours des premières années de l'enseignement supérieur ont fait l'objet d'un travail de refonte.

Source : MESRI, *L'état de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, 2019*

En savoir plus

### ■ CALENDRIER PARCOURSUP 2020

20 décembre : ouverture du site d'information de Parcoursup 2020

22 janvier : début de la saisie des vœux

12 mars : fin de la saisie des vœux

Après le 12 mars, aucun vœu nouveau ne pourra être formulé

Février - mars : examen des vœux par le conseil de classe du 2<sup>e</sup> trimestre et émission d'une fiche «Avenir» par vœu comportant les appréciations des enseignants et l'avis du chef d'établissement

2 avril : date limite de confirmation des vœux et de constitution des dossiers numériques de candidature

A partir du 19 mai : réponses des établissements d'enseignement supérieur aux vœux

La procédure est suspendue pendant les épreuves écrites du Bac (mi-juin)

29 juin - 1<sup>er</sup> juillet : Point d'étape - si le candidat a conservé les vœux pour lesquels il est en liste d'attente, il devra se connecter à son dossier pour indiquer ceux qui l'intéressent toujours

15 juillet : fin de la phase principale de Parcoursup

En savoir plus

### ■ RÉFORME DES ÉTUDES MÉDICALES

De nouvelles voies d'accès se mettent en place pour accéder aux études médicales.

L'entrée dans les études médicales pour devenir médecin, pharmacien, chirurgien-dentiste ou sage-femme, se faisait jusqu'à présent via la PACES.

A compter de 2020, la PACES est remplacée par plusieurs voies d'accès :

- Intégrer un PASS, parcours spécifique accès santé, proposé dans les facultés de santé.

Aux enseignements en santé (qui seront majoritaires) s'ajoutera une option que l'étudiant choisira en fonction de ses intérêts et de ses projets de réorientation en cas d'échec à l'accès dans les études médicales.

- Préparer une licence avec une option accès santé (L.AS)

Les Universités vont proposer dans un certain nombre de licences une option Santé (y compris les universités n'ayant pas de faculté de santé).

- Il sera également possible dans certaines universités d'accéder aux études médicales après une formation paramédicale de trois années minimum.

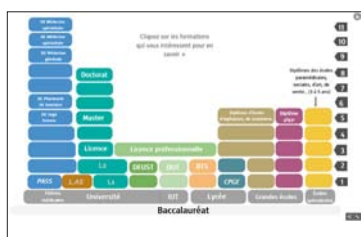
Infographies

La réforme expliquée aux lycéens

La réforme expliquée aux étudiants de PACES

Plus d'infos

### ■ PANORAMA DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



Ce panorama présente aux lycéens toutes les voies de formation envisageables après le bac...

Ce schéma interactif décrit les principales formations qui existent après la classe de terminale.

Il suffit de cliquer sur chaque formation pour faire apparaître l'essentiel à connaître.

Consulter le panorama

### ■ JOURNÉES PORTES OUVERTES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Plus de 200 établissements de l'académie de Lille ouvriront leurs portes aux lycéens et à leurs parents les 25 janvier, 1 février et 8 février 2020.

C'est l'occasion pour les futurs étudiants de découvrir les locaux, de rencontrer des enseignants, des élèves en formation et, éventuellement, des professionnels.

25 Janvier 2020

CPGE, STS dans les lycées.

1 Février 2020

Universités, IUT, grandes écoles et écoles spécialisées de la Métropole Lilloise.

8 février 2020

Universités, IUT, grandes écoles et écoles spécialisées hors Métropole Lilloise.

Préparer sa visite

En consultant le guide de l'Onisep «Entrer dans le sup Après le bac» et la rubrique «Se former dans ma région» du site [www.onisep.fr/lille](http://www.onisep.fr/lille)

En savoir plus

### ■ ATELIERS CANOPÉ : L'APRÈS BAC - SPÉCIAL PARENTS ET SPÉCIAL ENSEIGNANTS

«Quelles sont les grandes filières d'études post-bac ? Découvrez les ressources de l'Onisep sur l'enseignement supérieur. Comment se déroule la procédure Parcoursup ?»

Objectifs :

- approfondir ou découvrir les grandes filières d'études accessibles après le bac  
- découvrir les ressources de l'Onisep sur l'enseignement supérieur

- approfondir ou découvrir le portail Parcoursup

Dates et publics :

Pour les parents :

- le 17 décembre 2019 de 17h30 à 19h30 - Atelier Canopé Lille

- le 11 décembre 2019 de 17h30 à 19h30 - Atelier Canopé Arras

Pour les enseignants :

- 18 décembre 2019 de 14h à 16h - Atelier Canopé Lille

- 11 décembre 2019 de 15h à 17h - Atelier Canopé Arras

En savoir plus sur les ateliers et inscriptions

## ■ FILIÈRE AUTOMOBILE EN HAUTS-DE-FRANCE : PLUS DE 56 000 EMPLOIS



La région compte plus de 56 000 emplois et 800 établissements dans la filière automobile. Avec 7 sites constructeurs employant plus de 15 400 salariés, de nombreux équipementiers et fournisseurs, des réseaux d'excellence et de nombreux investissements, la région Hauts-de-France est leader dans la production de véhicules et de boîtes de vitesse.

Source : CCI Hauts-de-France, novembre 2019

En savoir plus

## ■ L'INDUSTRIE AUTOMOBILE EN FRANCE



Véhicules mais aussi carrosseries et équipements, la production automobile française est désormais la cinquième de l'Union européenne. Elle est en perte de vitesse, surtout depuis la crise.

On dénombre 418 groupes dans le secteur automobile. Ils assurent 90% de la production. Par rapport aux autres secteurs manufacturiers, la dimension commerciale est plus développée au sein de ces groupes, notamment internationaux

La France importe beaucoup de véhicules auprès de constructeurs étrangers, essentiellement allemands. En conséquence, la balance commerciale française est déficitaire en produits automobiles.

Si les grands groupes français participent toujours au solde commercial positif, ils délocalisent une large part de leur production à l'étranger pour investir les marchés locaux, mais aussi pour réexporter vers la France.

Source : Insee, Insee Première, No 1783 novembre 2019

En savoir plus

## EMPLOI & ÉCONOMIE

### ■ SITUATION DE L'EMPLOI RÉGIONAL



En Hauts-de-France, au troisième trimestre 2019, le nombre de demandeurs d'emploi (DE) de catégorie A (sans activité) est de 360 410. Il recule de 1,6 % sur 1 trimestre et de 4,9 % sur 1 an. En France, ce nombre baisse de 0,4% sur 1 trimestre et baisse de 2,4 % sur 1 an.

Au troisième trimestre 2019, le nombre de DE de catégorie B (moins de 78 heures par mois) est de 70 090 (-1,6 % sur 1 trimestre, et - 5,8 % sur 1 an).

Le nombre de DE de catégorie C (plus de 78 heures par mois) est de 142 460 (- 2,8% sur 1 trimestre et -2,7% sur 1 an).

Le nombre total de DE (catégorie A,B,C) s'élève à 572 960 au troisième trimestre 2019

En région, ce nombre baisse de 1,9% sur 1 trimestre, et de 4,5% sur 1 an.

En France métropolitaine, ce nombre s'élève à 5 530 600. Il baisse de 0,9% sur 1 trimestre et de 1,9 % sur 1 an.

Source : Direccte, Pôle emploi, Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en Hauts-de-France, octobre 2019

### ■ INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES



Que sont devenus les jeunes sortis du système scolaire en 2010, à tous les niveaux de formation, avec ou sans diplôme ? Que nous apprennent leurs 7 premières années de vie active sur les transformations structurelles du marché du travail ? Comment la conjoncture difficile a-t-elle pesé sur leurs trajectoires ? Les derniers résultats de l'enquête Génération 2010 du Cereq proposent un regard inédit sur l'intégration professionnelle d'une jeunesse toujours plus diplômée, et qui voit se creuser les écarts entre niveaux de diplômes.

Source : Cereq, Bref, n° 382, octobre 2019

### ■ PENSER ENSEMBLE LES MÉTIERS AU FUTUR



Pour mieux anticiper les évolutions des emplois et des compétences, le Cereq et France Stratégie ont expérimenté une démarche prospective originale. Au coeur du processus, un groupe d'experts et d'acteurs économiques et sociaux produisent et partagent une vision prospective à long, moyen et court terme. Appliquée à la filière transformation et valorisation des déchets, cette démarche met en lumière un enjeu de professionnalisation des métiers intégrant des exigences accrues de polyvalence et d'autonomie.

Le besoin de disposer d'un regard prospectif sur l'évolution des emplois et des métiers est plus que jamais d'actualité. Celui-ci aiderait en effet à anticiper au mieux les multiples effets des transitions numérique, écologique, démographique, auxquelles sont confrontées les entreprises et les salariés et à repérer les dynamiques par lesquelles s'organise la métamorphose des métiers.

La France dispose en matière d'analyse prospective sectorielle d'outils largement éprouvés comme les contrats d'études prospectives, cofinancés par le ministère du Travail et les branches depuis 1988. Par ailleurs, depuis une quinzaine d'années, des démarches ont été mises en oeuvre localement par les Observatoires régionaux emploi formation (OREF).

Source : Cereq, Bref, n° 381, octobre 2019

En savoir plus

ONISEP INFOS

■ ONISEP SERVICES ET LE NOUVEAU KIOSQUE EN CDI



Onisep services est une offre de services renouvelée pour les **collèges** et les **lycées**. Ce portail permet aux élèves de découvrir les formations et les métiers pour construire leur démarche d'orientation.



Onisep services vise à faciliter l'accès des établissements scolaires aux productions numériques de l'Onisep. Il donne accès à

- des ressources d'information (voie professionnelle et apprentissage, fiches métiers, l'offre de formations des établissements...)
- des séquences pédagogiques et activités de classe pour le parcours Avenir
- des quiz pour les élèves
- des outils de découverte du monde économique et professionnel
- des services d'aide personnalisée tel que Mon orientation en ligne...).

Le **kiosque** en ligne fait partie de l'offre Onisep services.

Pour s'approprier Onisep services et le kiosque, l'Onisep a développé des outils : des séquences pédagogiques et un escape game.

- Les séquences : elles visent à faire découvrir le kiosque aux élèves et leur apprendre à l'exploiter. [Découvrir les séquences](#)

- L'escape game : « Enquête à Onisep Services » Dans ce jeu, les collégiens sont chargés de mener une enquête pour découvrir l'identité d'un professionnel.

[Découvrir l'activité](#)

**LE KIOSQUE**  
 toute l'info sur les métiers et les formations

■ LE KIOSQUE EN CDI



Le kiosque devient le kiosque en ligne

Le kiosque est une offre complémentaire de publications imprimées et de ressources numériques. en ligne. Il héberge les publications de l'Onisep, numérisées et enrichies de nombreuses vidéos sur les métiers et les formations.

Il comprend deux espaces dédiés à l'information pour l'orientation : l'un consacré aux publications classées par thématiques, l'autre présentant les ressources numériques du portail [www.onisep-services.fr](http://www.onisep-services.fr) et du kiosque en ligne.

■ Une nouvelle signalétique



La réorganisation du kiosque en CDI nécessite l'utilisation d'une nouvelle signalétique composée de 12 thématiques et d'un fronton.

Demander cette signalétique gratuite à [portail-services@onisep.fr](mailto:portail-services@onisep.fr)

Un tutoriel présente les modalités d'évolution du kiosque ici

■ L'abonnement Onisep Services

Il propose un accès aux informations du portail et permet de bénéficier des publications au format numérisé du kiosque en ligne, des collections imprimées de l'Onisep et de « L'Atlas de la formation initiale en France ».

Retrouvez les formules d'abonnement pour les collèges et les lycées sur [www.onisep-services.fr](http://www.onisep-services.fr), onglet « s'abonner aux services ».

LIBRAIRIE ONISEP

■ LES ÉCOLES DE COMMERCE



Comment choisir son école de commerce ? Quand intégrer une école, pour quelle durée de formation ? Peut-on se fier aux palmarès ? Comment se déroule la scolarité ? Quels métiers exerce-t-on ensuite ? Cette nouvelle publication constitue une véritable aide au choix avec des informations pratiques

et stratégiques sur les concours, les spécialisations proposées par les écoles, leur ouverture vers l'international, le coût des études...

Ce dossier présente toutes les voies d'accès (après le bac, après une classe préparatoire, un BTS, un DUT, une licence...), les concours, les débouchés professionnels.

■ LES ÉCOLES D'INGÉNIEURS



Intégrer une école d'ingénieurs, c'est s'engager dans une formation de qualité. Afin de fournir aux jeunes toutes les informations sur cette filière de formation porteuse, ce dossier propose de faire le point sur quelques 200 établissements qui conduisent au titre reconnu d'ingénieur.

Concours, dossier, entretien : comment s'organisent les sélections ? Faut-il passer par une prépa pour augmenter ses chances d'être admis ? Cursus généraliste ou spécialisé, comment choisir ? Suivre sa formation en apprentissage, c'est possible ? Cette nouvelle édition, basée sur une enquête annuelle menée par l'Onisep auprès des établissements, répond aux questions que les élèves et leur famille se posent sur les cursus ingénieurs..